

LES ÉPICES DE LA SAGESSE

Le concept de *discrétion* chez Pierre Charron

Claudiu GATU
clausiro@yahoo.com

L'un des défis que la tradition classique des *moralistes* adresse à la philosophie est la considération du sujet éthique dans la complexité des rapports sociaux*. Par le biais d'une critique de l'idéal monacal ou de celui du modèle savant, les premiers moralistes questionnent la prétendue pureté du résultat des pratiques spirituelles et théoriques visant l'élimination des influences du *monde* et la mortification de la chair. À la résolution des principes religieux et à la fermeté des axiomes de la science, le moraliste oppose le doute et le jugement. Par son traité *De la sagesse*¹ (1601) – véritable encyclopédie d'anthropologie morale et *best-seller* à l'âge classique – Pierre Charron (1541-1603) contribue à ce processus de sécularisation de l'éthique et de réévaluation de la dignité philosophique de la rationalité pratique. Disciple de l'auteur de l'*Apologie de Raimond Sebond*, qui lui lègue par voie testamentaire le droit de porter les armoiries de la famille de Montaigne et, par filiation intellectuelle, le scepticisme civil, Pierre Charron dénonce dans la rationalité théorique l'illusion d'une pensée qui prétend posséder les véritables critères de la vérité et qui se flatte d'un supposé accès immédiat aux premiers principes de la connaissance. La proclamation de ces idées vaniteuses n'est le plus souvent, pour lui, qu'une déclaration d'allégeance aux autorités politiques et savan-

* Cet article s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur « Le problème de la prudence dans l'œuvre de Pierre Charron », thèse de doctorat en philosophie, soutenue le 27 juin 2007, à l'université Paris I-Sorbonne, sous la direction de Denis Kambouchner.

1. Si la première édition du traité *De la sagesse* date de 1601, ce texte est réédité en 1604, par les soins de Gabriel-Marcel de Rochemaillet, juriste, ami et disciple de Pierre Charron. Nous citons l'édition publiée chez Fayard en 1986, qui contient les deux versions de l'œuvre. Les meilleures éditions restent encore celles du XIX^e siècle parues grâce à Amaury Duval (1820) et Jean Alexandre C. Buchon (1836).

tes, et la confirmation de l'orgueil comme trait principal de l'âme humaine.

Pétri de culture renaissante gréco-latine, Charron revient sur la *prudence* aristotélicienne pour bâtir sa morale citadine. Mais le *prudens* ne peut plus être le citoyen de la *polis* qui participe aux débats de l'*agora*. Il est l'homme de cour, le conseiller du prince et le fidèle officier, qui s'oppose par sa *discrétion* à la magnificence royale. Ainsi, quelques années après la théorisation de la monarchie absolue par Bodin, Charron dresse le portrait de l'homme dans ses rapports au pouvoir souverain. Le modèle de cette culture sera l'*homme d'esprit*, ancêtre de l'intellectuel moderne, qui réunit de manière élégante l'indépendance de ses propos et l'obéissance envers ses patronages. La cour est le lieu privilégié de ce personnage qui se forge par la conversation honnête et l'observation des passions humaines. Or Charron avait connu une cour secondaire, mais brillante, en tant que *prédicateur ordinaire* de Marguerite de Navarre à Nérac²; et les préoccupations intellectuelles de la cour néracaise, précisément, mais surtout ses mœurs libres, avaient inspiré Shakespeare pour ses *Peines d'amour perdues*.

La notion de discrétion occupe une place peu importante dans l'économie du traité *De la sagesse* de Pierre Charron. Pourtant l'examen de ce concept jette un bel éclairage sur la morale de ce sceptique de la Renaissance. Définissant la constitution du sujet éthique par la réflexion de soi dans la conscience publique, la discrétion est un synonyme de cette sagesse de l'homme dans le monde, recherchée par le penseur français. L'un des premiers fondateurs du vocabulaire philosophique français, Pierre Charron concentre dans ce terme le sens que la discrétion retiendra à partir de l'âge classique (retenue, réserve, tact, etc.) et son sens pré-moderne de discernement (différenciation, division, distinction, etc.).

Filtrant ce que le sujet laisse voir de lui et ce qu'il dissimule par son apparition, la discrétion est présentée dans les deux paragraphes que l'auteur lui consacre comme l'art de bien vivre et de bien mourir. Voilà donc le concept de discrétion déterminant deux des principales tensions qui animent la philosophie de l'ancien prédicateur de la reine

2. Cette fonction consistait à faire des sermons particuliers et à prêcher l'Avent et le Carême à la Cour. L'ecclésiastique en charge jouissait des privilèges des commensaux.

Les épices de la sagesse

Margot. La discrétion est responsable de la relation entre la sérénité de l'âme et la paix de la société; et elle établit un rapport entre l'évaluation de sa propre vie et l'attente de la mort.

Synonyme de sagesse civile, la discrétion ne peut pas être traitée dans un chapitre spécial, comme les autres vertus, car elle est une condition préalable des qualités morales, organisant l'espace de la manifestation éthique :

[...] est requis cet avis de garder discrétion, qui assaisonne et donne bon goût à toutes choses, ce n'est par une qualité particulière, mais commune, qui se mesle par tout : L'indiscrétion gâte tout, et ôte la grace aux meilleures, soit il a bien fait à autrui ; car toutes les gratifications ne sont pas bien faites à toutes gens ; à s'excuser, car excuses inconsidérées servent d'accusation : à faire l'honnête et le courtois, car l'on peut excéder et degenerer en rusticité, soit à n'offrir ou à n'accepter³.

Bien que substantiellement inconsistante, la présence publique du sujet est sa qualité la plus durable, perpétuant la reconnaissance des autres au-delà de sa mort. Il n'y a guère de question plus importante pour la réputation que l'attention accordée à sa propre disparition. La discrétion organise une véritable mise en scène du moment opportun du trépas en fonction de la vigueur du sujet et de son utilité publique.

Au reste c'est un grand trait de sagesse, de savoir conoître le point et prendre l'heure de mourir : il y a à tous une certaine saison de mourir les uns l'anticipent, les autres la retardent : il y a de la faiblesse et de la vaillance en tous les deux, mais il faut de la discrétion. [...] Il y a un certain temps de cueillir le fruit de dessus l'arbre : si d'avantage il y demeure il ne fait que perdre et empirer, c'eust esté aussi grand dommage de le cueillir plustot⁴.

Les deux fragments cités nous aident à distinguer analytiquement dans le concept de discrétion deux questions : (1) la position devant les autres et (2) l'attitude devant la mort. Le philosophe charronien parfait son existence par un continuel commerce avec les autres et par le dépassement de l'angoisse de la mort. La réussite de cette explication dépend de notre capacité à relier ces deux moments philosophiques.

3. Pierre Charron, *De la sagesse*, II, 10, Paris, Fayard, 1986, p. 517.

4. *Ibidem*, II, 11, p. 537.

L'idéal éthique décrit par Charron est celui de l'homme présent dans la société, assumant son statut de citoyen, opposé au savant contemplatif, isolé. Par conséquent, le rôle premier de la discrétion est d'acquiescer le consentement public à ses démarches politiques et personnelles, par une présence agréable. La discrétion règle la participation à la vie commune, en fondant un discours et un comportement approprié. Ainsi, la discrétion devient un principe de l'existence communautaire par la distinction de la position de chacun, dans ses relations respectueuses au pouvoir et dans ses rapports aimables avec ses semblables. L'homme discret est un conseiller fidèle du prince et un ami honnête de ses proches.

Pour mieux comprendre cette qualité, nous devons définir son contraire, l'indiscrétion, qui relève de l'offense. Dans son expression la plus grave, elle se manifeste dans les différentes formes d'insoumission au pouvoir politique, que Charron analyse dans le chapitre sur la «*prudence requise aux affaires difficiles et mauvais accidents publics et privés*⁵», mais aussi dans une lettre adressée à la Sorbonne en 1589 et publiée sous ce titre : «*Discours chrestien, qu'il n'est permis au sujet, pour quelque cause et raison que ce soit, de se liguier, bander, et rebeller contre son Roy*⁶». L'indiscrétion est le signe de la décadence, car elle s'attaque aux *deux fondements de toute société humaine* : le commander et l'obéir⁷.

Mais, bien que le sujet charronien soit privé de tout droit à la contestation du pouvoir, son obéissance courtoise n'est pas une soumission aveugle. Il s'offre au souverain avec mesure, afin de ne pas tomber dans les deux pièges de la *rusticité* : se mettre en valeur de manière ostentatoire ou s'interdire toute prise de parole. S'il arrive à incarner ce juste milieu de la civilité qu'est l'humilité digne, c'est parce qu'il opère une séparation nette entre son domaine personnel et ses fonctions publiques. Charron décrit la présence dans le monde du sage par la métaphore du vêtement : l'honnête homme habille la robe de sa fonction publique sans s'identifier à ce rôle⁸. Les deux préoccupations

5. *Ibidem*, III, 4, p. 605.

6. «Discours chrétien qu'il n'est pas permis au sujet...», dans *ibidem*, p. 872-879.

7. *Ibidem*, I, 45, p. 301.

8. «[...] il faut bien sçavoir distinguer, et separer nous mesme d'avec nos charges publiques; un chacun de nous joüe deux roolles et deux personnages, l'un estrange et apparent, l'autre propre et essentiel. Il faut discerner la peau de la chemise : l'habile homme fera bien sa charge, et ne laissera pas de bien juger la sottise, le vice, la fourbe qui y est. Il l'exercera, car elle est en usage en son pays,

philosophiques par excellence, l'amitié et la connaissance de soi, sont complètement exclues du champ des intérêts de l'autorité.

L'homme discret accomplit sa mission externe de manière convenable, car il sait garder pour lui un espace de réflexion libre. Il maintient une retenue qui lui permet toujours le jugement désinvolte et ironique. Dans ses rapports publics, l'honnête homme assume complètement son personnage, comme si sa position était naturelle. Généralement, sa fonction lui demande d'accomplir ses devoirs entièrement. Il n'y a que la fonction princière qui réclame le débordement de la magnificence, et dans ce cas nous ne sommes plus dans le domaine de la *justesse naturelle*, mais dans celui de l'*exubérance divine*. Mais l'honnête homme représente *seulement* d'une manière parfaite sa place dans l'ordre politique de sa communauté. Sa *naturalité* découle de la façon détachée avec laquelle il joue son rôle. De même, la *divinité* du prince s'appuie sur sa représentation resplendissante.

La philosophie de Charron entretient naturellement un rapport étroit avec la littérature visant à former l'homme de cour. Ainsi, Baldassar Castiglione, par exemple, désigne sous le terme de *sprezzatura* la construction volontaire d'une attitude *naturelle*. La *sprezzatura* est l'art d'être désinvolte. C'est une technique d'apparaître qui cache ce savoir-faire. Elle est fondée premièrement sur les ressources intérieures de chaque courtisan et sur l'étude attentive de sa propre personne. Deuxièmement, elle suppose des exercices sévères et une pratique réfléchie de ce qu'il est juste de faire en chaque situation. Le sens de tous ces efforts est de les dissimuler complètement⁹. L'homme qui possède cette qualité accompagne ses gestes, ses répliques et ses décisions d'un détachement souverain qui montre un désengagement par rapports aux intérêts particuliers et une sollicitude aimable envers

elle est utile au public, et peut être à soy, le monde vit ainsi, il ne faut rien gaster. Il se faut servir et se prevaloir du monde tel qu'on le trouve; Cependant le considerer comme chose estrangere de soy; savoir bien de soy joiÿr à part, et se communiquer à un sien bien confident, au pis aller à soy mesme», *ibidem*, II, 2, p. 415.

9. «Pour cette raison, on peut dire que le véritable art est celui qui ne paraît pas être de l'art, et on doit par-dessus tout s'efforcer de la cacher, car, s'il est découvert, il ôte entièrement le crédit et fait que l'on est peu estimé. Et je me souviens d'avoir lu jadis que certains anciens orateurs des plus excellents s'efforçaient, entre autres habilités, de faire croire à chacun qu'ils n'avaient aucune connaissance des lettres; et en dissimulant leur savoir, ils faisaient croire que leurs discours étaient faits très simplement, selon ce que leur suggéraient la nature et la vérité plutôt que l'étude et l'art...», Baldassar Castiglione, *Le Livre du Courtisan*, I, xxvi, trad. Gabriel Chappuis, Flammarion, Paris, 1991, p. 55.

les autres¹⁰. Le contraire de cette désinvolture est l'affectation, qui est une manière de comportement désagréable par l'excès de tension contenue dans des gestes crispés et par une attention excessive montrée aux proches.

Le scepticisme, qui est le principal instrument de la liberté de l'esprit du sage, devient le support de sa liberté d'action. Le même détachement, qui est recommandable par rapport aux diverses opinions entendues ou soutenues, est souhaitable dans les interventions publiques. La liberté de la volonté contredit deux opinions populaires très courantes : il faudrait s'investir complètement dans ses devoirs publics ; il faudrait s'oublier soi-même en faveur de son prochain. Mais cette philosophie populaire ne prend pas en considération le fait que l'action véritablement profitable à la république et la vraie affection à l'égard du prochain requièrent toutes les deux une préalable enquête sur soi-même et sur ses intentions réelles. De plus, nos interventions seront plus efficaces si notre jugement n'est pas troublé par une abnégation aveugle pour la communauté ou par un amour trop ardent d'autrui¹¹. Le principe de la participation civile aux devoirs publics est extérieur aux engagements de l'autorité et aux intérêts de la communauté. L'homme discret remplit ses fonctions en gardant son esprit ouvert. Il ne contrarie pas la décision souveraine parce qu'il ne lui cède jamais l'autonomie de son jugement. Il accepte respectueusement les résolutions politiques, car elles assurent tant bien que mal une paix forcément fragile. Le prince défend l'ordre extérieur par une exhibition de la force protectrice et il le soutient par la retenue diplomatique de l'honnête homme. Cette attitude assure la tranquillité morale de l'individu.

Les guerres de religion incessantes et la lecture des historiens anciens, surtout de Tacite, avaient nourri la conception pessimiste de Charron sur la possibilité d'accorder le bien éthique avec l'action

10. *Ibidem*.

11. « C'ecy est premierement injuste, trouble entierement l'estat, et chasse le repos et la liberté de l'esprit. C'est ne sçavoir ce qu'un chacun est obligé à soy mesmes. En voulans estre officieux et serviables à autrui, ils sont importuns et injustes à eux mesmes. Nous avons tous assez d'affaires chez et au dedans de nous, sans s'aller perdre au dehors, et se donner à tous : Il se faut tenir à soy mesme. Qui oublie à honnestement, et sainement, et gayment vivre, pour en servir autrui, est mal advisé, et prend un mauvais et desnaturé party. Il ne faut épouser et s'affectionner qu'à peu de choses et icelles justes. », *De la sagesse, op. cit.*, II, 2, p. 412-413.

politique¹². Le sage charronien accomplit ainsi les charges qui sont les siennes non parce qu'il s'identifie avec son existence publique et son rôle social, mais pour éviter la déliquescence de la société. Et l'une des conséquences les plus intéressantes de cette philosophie est le sens qu'elle donne au sacrifice. Si le sage ne tient pas à sa vie au point de risquer la tranquillité de sa conscience et sa réputation publique, c'est de l'exemple de sa vie que les autres peuvent tirer quelque utilité ; la mort n'est qu'une question personnelle.

Paradoxalement, si de l'analyse de la vie sociale Charron conclut à la nécessité de la retenue en public et de l'attention à son contentement privé, la question de la mort met en lumière les obligations qu'a le sage envers autrui. Dédier sa vie entière, alors que l'homme est en pleine force de l'âge, aux jeux du pouvoir et à la poursuite des honneurs, reviendrait à abandonner la sagesse. Les avertissements de *L'Ecclésiaste* résonnent derrière les articulations conceptuelles du traité *De la sagesse*. À la mise en garde contre la vanité des ambitions humaines s'ajoute le thème du moment opportun : connaître l'heure de sa mort. Le philosophe renaissant évite le problème délicat du suicide par le détour du devoir envers les autres. L'homme discret fait profiter ses proches de son expérience en restant parmi eux, selon l'exemple de saint Paul : « [...] il est plus utile pour votre bien que je demeure encore en cette vie¹³ ». Ce n'est pas de la débilite de vieillesse que parle le texte de Charron, mais de l'attitude du sage devant la mort. Il est prêt à quitter ce monde parce que sa vie est accomplie. L'exemple qui anime la méditation de la *Sagesse* est celui de Socrate, qui affronte la mort de la façon la plus naturelle¹⁴ : il éprouve pendant tout son procès un respect exemplaire des lois et un détachement tonique devant leurs arrêts.

La métaphore gustative fournit un lien intéressant entre les deux paragraphes sur la discrétion qui viennent d'être analysés : la discrétion rend l'homme digérable par les autres. Cet accommodement en vue des autres est obtenu par l'affinement de la connaissance du

12. Encore une fois, Pierre Charron suit la pensée de Montaigne pour qui : « Le bien public requiert qu'on trahisse et qu'on mente et qu'on massacre ; resignons cette commission à gens plus obeissans et plus souples », *Les Essais*, III, I, 791 BC., Pierre Villey (éd.), Paris, PUF, 2004.

13. *Philippiens*, I, 23

14. *De la sagesse, op. cit.*, II, 3, p. 425.

monde et de sa propre nature. Ainsi, la réflexion sur soi-même et sur la société mène au perfectionnement éthique, statut qui rend le sage comparable au fruit prêt à être cueilli, ni encore vert et aigre, ni déjà fané et passé.

La recette du concept de la discrétion se prépare à partir d'une double correspondance : les règles de la vie sociale qui suggèrent au sage un retour sur soi, et la possibilité de la mort qui pousse le sage à s'offrir aux autres. Ainsi, la discrétion se dévoile comme un autre nom possible de la sagesse, qui avait été définie par Charron comme entrelacs de l'habileté extérieure et de la probité intérieure, et comme le conditionnement réciproque de la prudence politique et de l'honnêteté morale¹⁵. La thèse de la séparation entre l'éthique et le politique chez Pierre Charron se doit d'être nuancée par la tension bilatérale qui organise les deux champs.

L'originalité de la conception exposée par l'auteur du traité *De la sagesse* est double. D'un côté, Charron révèle la gravité de l'ironie et du détachement courtois, qui s'obtiennent grâce à une sévère préparation à la mort : l'insouciance est due à l'affrontement de la plus sérieuse question philosophique. D'un autre côté, c'est une pensée joyeuse qui défait le problème de la fin de la vie de sa pesanteur : la mort n'est qu'un moment, et même pas le dernier, de cette communication avec le monde par laquelle l'homme s'édifie. La présence du sujet étant essentiellement une mise en scène devant les autres, par conséquent la réputation dépasse la fin physique. Ce n'est pas un hasard si l'auteur le plus cité dans le traité charronien est Sénèque, et si la sagesse est incarnée par l'image de Socrate : ce sont les deux philosophes qui ont su se donner la mort avec une légèreté imposée par la gravité dont ils faisaient preuve dans le traitement des affaires humaines. La *Sagesse* charronienne est ainsi l'un des textes fondateurs de la tradition anti-métaphysique du scepticisme moderne. À travers le vocabulaire classique, emprunté à la tradition rhétorico-philosophique de l'Antiquité, la pensée des concepts sociaux, tels que la réputation ou la vertu civile, ronge les illusions construites par l'orgueil et par la pulsion d'autocon-

15. « Ainsi nous disons, que Sagesse est preude prudence, c'est à dire, preud'homme avec habileté, probité bien avisé : Nous savons que preud'homme, sans prudence est sotté et indiscrette : prudence sans preud'homme n'est que finesse : ce sont deux choses les meilleures et plus excellentes, et les chefs de tout bien : mais seules et séparées sont defaillantes, imparfaites », *ibidem*, préface de l'édition de 1601, p. 27-28.

Les épices de la sagesse

ervation. Aussi la félicité solitaire poursuivie par une mortification théorique ou spirituelle est-elle dénoncée comme une ruse de l'esprit présomptueux cherchant à fuir la finitude et l'instabilité humaines.

Derrière l'habileté de l'homme de cour, il y a son impuissance devant la force souveraine. L'honnête conseiller du pouvoir se libère de la menace princière en renonçant à la faculté de décision. Il laisse au prince la responsabilité des arrêts, en se gardant le droit d'une liberté de réflexion. Son ironie et son détachement sont les effets d'esprit de la reconnaissance de l'impuissance du sujet devant le pouvoir. Mais cette lucidité socratique devient son arme pour un travail intellectuel qui rompt l'enchantement de la magnificence royale.